

Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 28 octobre 2022

1. Approbation du procès-verbal du Collège de Zone du 14 octobre 2022
 2. Dépense complémentaire dans le cadre du Marché d'acquisition de matériel d'aide médicale urgente – Docking de support pour les moniteur/défibrillateur et respirateur invasif/non invasif, attribué à MCS (Medical concept solutions GmbH)
 3. Financement des dépenses extraordinaires budget 2022 - Crédits complémentaires – Attribution (Belfius)
 4. Reports des crédits budgétaires et des engagements - Comptes de la zone 2021 - Tableau T3
 5. Proposition Conseil de zone - Comptes annuels de la zone de secours Val de Sambre - Exercice 2021
 6. Proposition Conseil de zone - Modifications budgétaires n° 1 ordinaire et extraordinaire - Exercice 2022
 7. Proposition de Budget de la zone de secours pour l'exercice 2023
 8. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2016
 9. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2020
 10. Rapport du troisième trimestre 2022 sur le fonctionnement de la zone
 11. Stage d'observation et de découverte en entreprise - Accueil de
 12. Octroi d'une suspension de nomination à un sapeur-pompier volontaire
 13. Proposition Conseil de zone – Mobilité - Admission au stage d'un caporal volontaire -
 14. Proposition Conseil - Fin de stage AMU : Nomination à titre effectif d'un ambulancier volontaire non pompier
 15. Professionnalisation d'un Lieutenant - Fixation de traitement
 16. Ordonnancement des mandats N° 742 au N° 763
- Points adjoints à la séance :
17. Ordonnancement des mandats N° 764 au N° 777

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO